



Dépôt plainte pour menaces & harcèlement refusée par gendarmerie

Par **Lola**, le **10/11/2011** à **19:15**

Bonjour,rrnrnJe souhaiterais déposer plainte pour menaces et harcèlement. Ca dure depuis un mois. J'ai auparavant déjà déposé une main courante contre cette personne pour séquestration et menaces.rnrn**Le commissariat ne veut rien entendre et refuse de prendre ma déclaration** que ce soit pour une nouvelle main courante ou pour une plainte. **Leur réponse: attendre que les menaces arrivent à exécution, m'enfermer chez moi et leur téléphoner en cas de problèmes.**rrnrn[s]Je pense pourtant avoir de quoi monter un dossier:[/s]rn- historique téléphonique des 85 appels reçus sur une même journéern- message vocal laissé sur mon répondeur où il m'est conseillé de ne pas sortir de chez moi , de ne pas sortir dans mon jardin et de déplacer ma voiturern- mail et textos qui me disent clairement que l'on va s'en prendre à mon chien en l'empoisonnant, à ma voiture et aussi hacker mon ordinateur.rnrnClairément, que dois-je faire pour que cela cesse au plus vite ?rrnrnMerci d'avance.

Par **mimi493**, le **10/11/2011** à **20:26**

[citation]J'ai auparavant déjà déposé une main courante contre cette personne pour séquestration et menaces. [/citation] quand on a été séquestrée on ne fait pas une main courante, on porte plainte. rnrn[citation]-historique téléphonique des 85 appels reçus sur une même journéern-message vocal laissé sur mon répondeur où il m'est conseillé de ne pas sortir de chez moi , de ne pas sortir dans mon jardin et de déplacer ma voiturern-mail et textos qui me disent clairement que l'on va s'en prendre à mon chien en l'empoisonnant, à ma voiture et aussi hacker mon ordinateur. [/citation] vous savez qui c'est ? ou au moins un doute ?

Par **Lola**, le **10/11/2011** à **20:44**

j'ai voulu porter plainte, ils n'ont pas voulu au commissariat. j'ai du attendre demi heure sans bouger de leur bureau pour qu'ils se décident à prendre la main courante -_-rnoui oui je sais qui c'est, j'ai le nom, numéro de tel, adresse...de cette personne

Par **mimi493**, le **10/11/2011** à **21:07**

Plainte en LRAR au procureur de la République